

Un futur téléphérique à 30 M€

Le cofinancement des études relatives à la réalisation d'une liaison téléportée entre Saint-Joseph et Mezzavia est acquis. Une première étape pour la Capa qui devra trouver les ressources pour mener à bien ce chantier XXL.

C'est une étape jugée "très encourageante" du côté de la communauté d'agglomération du pays ajaccien. La semaine passée, le comité régional de programmation des aides, au sein duquel l'Etat et la Collectivité de Corse décident de l'affectation des fonds européens au bénéfice de divers projets, a validé son soutien aux études portant sur la réalisation d'un téléphérique urbain à Ajaccio. A la clé, un soutien qui permet à la Capa d'assurer le cofinancement des coûts engendrés par l'assistance à maîtrise d'ouvrage et les nombreuses études réglementaires en lien avec le futur équipement.

Une séquence qui oblige à signer un premier chèque d'un montant de 500 000 euros. "L'aide qui nous est apportée démontre que nos partenaires jugent le projet crédible et pertinent", se réjouit Yoann Habani, le vice-président de la Capa en charge des transports et de la mobilité. Et mieux vaut effectivement que la communauté d'agglomération puisse compter sur de solides appuis financiers.

Vers un partenariat public-privé ?

L'étude de faisabilité d'une liaison téléportée d'une longueur de 2,8 kilomètres entre Saint-Joseph et Mezzavia table en effet sur un investissement de l'ordre de 30 M€. Un budget qui inclut les quatre gares (situées à Saint-Joseph, au niveau du château d'eau surplombant le site, à proximité des futurs



Le comité régional de programmation des aides a validé un soutien financier comité régional de programmation des aides. / DOC CAPA

hôpital et collège du Stiletto, enfin dans les environs de l'aire de jeux de Mezzavia), mais aussi l'ensemble des éléments techniques nécessaires, des pylônes aux cabines, dont il reste à trancher si elles seront de grande ou de petite taille.

La maquette financière qui a été ébauchée prévoit qu'un tiers de la dépense soit assuré par la communauté d'agglomération, un autre par le biais de subventions publiques et le dernier tiers par des fonds privés.

"Les partenariats public-privé sont fréquents pour ce type d'équipement qui tend à se développer un peu partout", glisse Eric Salord,

directeur général adjoint du pôle aménagement de la Capa. Sachant que les coûts de fonctionnement ont bien entendu été pris en compte. "Selon nos projections, un taux de remplissage de 25% nous permettrait d'être rapidement à l'équilibre", assure Yoann Habani.

L'ardoise n'en reste pas moins salée. "Et il est tout à fait normal que l'on se demande même si elle est trop élevée, reconnaît le vice-président de la Capa. Or, il faut considérer que ce projet participe pleinement d'une vision moderne de la mobilité. Il constitue d'abord une pièce importante de la diversification de l'offre de transport

que nous entendons mettre en place, au titre de laquelle Saint-Joseph est appelé à devenir un site stratégique, avec la constitution d'un futur pôle d'échanges multimodal (notre édition du 10 octobre dernier). En d'autres termes, ce téléphérique est une solution aux besoins de mobilité qui s'expriment dans un secteur urbain déjà sous tension où la route montre ses limites. Il vise à libérer les gens de l'obligation du déplacement individuel en voiture et présente aussi des vertus environnementales, dans le sens où le déplacement aérien est beaucoup moins impactant que ne peut l'être le tracé d'un nouvel axe routier..."

Une batterie d'arguments qu'Eric Salord complète en rappelant que le développement des transports collectifs "représente un gain évident en matière de santé publique, en diminuant la pollution ambiante".

Reste désormais à s'armer de patience. Une fois la phase d'études achevée, le dossier suivra son chemin administratif traditionnel avant que la Capa ne soit en mesure, espèrent ses responsables, d'attribuer le marché de conception-réalisation avant la fin 2019. Le chantier du téléphérique ajaccien devrait alors durer deux ans.

S. PISANI

La Capa chez les militaires

Le conseil communautaire qui s'est déroulé hier soir a entériné le principe d'une convention entre l'Etat et la Capa, afin que cette dernière bénéficie d'une autorisation d'occupation temporaire du terrain militaire de Saint-Joseph. Son objectif : la création d'un parc de stationnement de 150 à 200 places. Sa durée : 6 mois, à raison de 10 000 € par mensualité. "Cette convention initie le processus d'acquisition de ce terrain qui a déjà débuté", précise Yoann Habani. Un site qui, dans les années à venir, devrait complètement changer de visage. C'est en effet à cet emplacement que sera implantée la future gare Saint-Joseph du téléphérique ajaccien. A quoi s'ajoutera un parking qui sera peut-être appelé à s'agrandir. "Nous étudions si le besoin existe, sachant que le pôle d'échanges intermodal doit aboutir à connecter le téléphérique, le bus, le train et la gare maritime", rappelle l'élu. Enfin, il est question d'aménager un grand parc urbain dédié à la balade et à la détente sur un terrain qui compte 8,5 ha au total. S.P.